



CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2022 – 18H00

Salle des réceptions – Hôtel de ville d'Argentan

Liste des délibérations examinée par le conseil municipal

<u>Numéros</u>	<u>Objet</u>	<u>Décisions</u>	<u>Observations</u>
D22/159	Budget Principal – Décision Modificative n°3	Unanimité	
D22/160	Budget Annexe « Musées » - Décision Modificative n°2	Unanimité	
D22/161	Mesures conservatoires avant l'adoption du budget 2023 – Budget Principal	Unanimité	
D22/162	Mesures conservatoires avant l'adoption du budget 2023 – Budget « Petite Enfance »	Unanimité	
D22/163	Valorisation des loyers et tarifs pour participation aux charges 2023 – Associations occupant des bâtiments	Unanimité	
D22/164	Tarifs des concessions funéraires pour l'année 2023	Unanimité	2 abstentions
D22/165	Tarifs du crématorium pour l'année 2023	Unanimité	2 abstentions
D22/166	Tarifs des droits de places, foires et marchés pour l'année 2023	Unanimité	
D22/167	Tarifs de location des salles communales pour l'année 2023 (autres que celle du Quai des Arts, du Hall du champ de foire et des équipements sportifs couverts)	Unanimité	
D22/168	Tarifs de location du Hall du champ de foire pour l'année 2023	Unanimité	
D22/169	Tarifs de location des équipements couverts sportifs pour l'année 2023	Unanimité	
D22/170	Subventions diverses	Unanimité	
D22/171	Groupement de commandes avec la CDC Argentan Intercom – Contrats de télécommunications	Unanimité	
D22/172	Avis de la ville sur le changement d'affectation d'un logement situé 1 rue du Général Giraud à Argentan et géré par Orne Habitat	Unanimité	
D22/173	Adhésion de la ville au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)	Unanimité	
D22/174	Instauration du droit de préemption sur les fonds artisanaux et commerciaux	Unanimité	
D22/175	Quai des Arts – Saison 2022-2023 – Convention de partenariat	Unanimité	
D22/176	Avis du Conseil municipal concernant l'ouverture dominicale des commerces de détail de la ville d'Argentan pour l'année 2023	Unanimité	
D22/177	Abrogation de la prime annuelle « 13 ^{ème} mois »	Majorité	7 voix contre 1 abstention

D22/178	Modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)	Unanimité	
D22/179	Modification du tableau des effectifs	Unanimité	
D22/180	Convention triennale de partenariat relative au recrutement et au financement d'un poste d'intervenant social en commissariat au sein de la délégation territoriale d'action sociale d'Argentan	Unanimité	
D22/181	Cession d'une partie du chemin rural « La Pucelle » à Newcold Argentan SAS	Unanimité	
D22/182	Cession de terrain situé sur la zone d'activités de Coulandon (Section ZH n°700 pour partie) à l'association « Les paniers du cœur »	Unanimité	

Argentan, le 19 décembre 2022

Le Maire,
Frédéric LEVEILLÉ

*Président d'Argentan Intercom
Conseiller Départemental de l'Orne*



(Handwritten signature in blue ink)